Compte rendu de la manifestation du samedi 11 octobre 2025 :

Un logement pour toutes et pour tous !

Par CL du comité Strasbourg du MRAP

Un rassemblement a été organisé place Kléber par le comité du Droit Au Logement 67 (DAL 67) afin de demander la réquisition de logements vides, dont la tour Europe, vide depuis plusieurs années. Pendant que des familles peinent à se loger et que des centaines de personnes se retrouvent sans domicile fixe dans l'agglomération strasbourgeoise, des milliers d'appartements privés restent vacants !

C'est contre cette absurdité que se mobilisent aujourd'hui le DAL 67 ainsi que plusieurs organisations et collectifs locaux, mobilisation qui s'inscrit dans la campagne nationale Action Réquisition, lancée par le DAL à l'occasion des 80 ans de l'ordonnance de réquisition. D'autres actions sont prévues également à Grenoble, Lille, Nantes, Toulouse et dans plusieurs autres villes de la région parisienne.

Les organisateurs souhaitaient informer le public sur la situation du sans-abrisme à Strasbourg. Ils avaient donc installé des stands avec de la documentation et espéraient également collecter des informations sur des immeubles et des bâtiments vides afin de pouvoir constituer des dossiers en vue de réquisitions.

Différentes prises de parole ont été animées par Marie-Claude. A noter parmi nous la présence des élus Florian Kobryn (CeA) LFI et Aurélien Bonnarel, conseiller municipal de Strasbourg (PCF).

Tout d'abord Sylwan s'est exprimé pour le Droit Au Logement (DAL)

Si nous sommes là aujourd'hui c'est que nous sommes choqué.es par la violence de la vie dans la rue, dans les campements, la violence dans des services d'hébergement d'urgence saturés, la violence des expulsions locatives et des augmentations de loyers, des attentes interminables afin d'obtenir des logements sociaux.
La réalité de cette crise du logement en chiffres c'est 330 000 sans-abris, plus de 2000 enfants à la rue recensés à la rentrée scolaire. En 2024 : 24 000 familles expulsées par la police, 855 morts à la rue.
Face à cela 3,1 millions de logements sont laissés vides, c'est 8% du parc immobilier total. 10 fois plus de logements vides que de sans-abris ! Cette situation est aussi grave qu'absurde. Les logements vides ne servent à rien, il faut des gens dedans ! L'urgence c'est la réquisition dès maintenant.
Nous sommes réunis, aujourd'hui le 11 octobre, pour l'anniversaire des 80 ans de la loi de réquisition pour affirmer que les solutions existent. La réquisition est immédiatement possible en France, la loi existe, il ne manque plus que son application.
Il y a 80 ans, l'ordonnance de 1945 était promulguée permettant à l'État de réquisitionner provisoirement des logements vides depuis au moins 6 mois, pour des sans-logis et des mal-logé·es en grands nombres à la sortie de la guerre. La réquisition est une mesure temporaire de 5 à 12 ans et le propriétaire est indemnisé. Cette loi a fait ses preuves : entre 1945 et 1970, plus de 110 000 logements sont réquisitionnés pour loger des familles sans toit.
En 1995, une lutte est menée par le DAL, l'occupation du 7 rue du Dragon à Paris et aboutit à la réquisition de 1000 logements appartenant à des banques. Cette loi est encore en vigueur, il existe une seconde loi : la réquisition avec attributaire de 1998, qui prévoit des procédures de réquisitions de logements vides détenus par des personnes morales.

Alors adressons nous aux responsables de la situation :
Les maxi-rentiers, les banques et les pouvoirs publics vous êtes les responsables.
Tout d'abord à l'Etat, qui protège les spéculateurs plutôt que le droit au logement. Qui a promulgué la loi Kasbarian-Bergé qui permet d'expulser plus vite et qui criminalise les occupations. Qui supprime 704 places d'hébergements d'urgence dans le Bas-Rhin. Nous n'allons pas vous lâcher, les préfectures peuvent et doivent réquisitionner les logements vides.

A la Communauté européenne d'Alsace (CeA), à la métropole : nous savons que vous avez des logements inoccupés, mettez-les à disposition !
Enfin nous nous adressons à la mairie de Strasbourg : vous aussi, vous avez un parc immobilier remplis de logements vides. Respectez vos engagements en matière de logement à Strasbourg : réquisitionnez, vous en avez le pouvoir par arrêté en utilisant vos pouvoirs de police, comme l'ont fait les mairies de Saint Denis ou de Montreuil en 2009 et 2018.

Tout cela pose une question : de quel monde voulons-nous ?
Dans notre monde, avoir un chez-soi dans bien des cas c'est : travailler (quand on le peut) puis se faire voler une large partie de son salaire, de son revenu (près d'un tiers en moyenne), pour enrichir un propriétaire, un rentier. Plus les propriétaires-rentiers sont gros, plus ils spéculent et dans leurs combines trouvent des intérêts à laisser des bâtis sans personne, quand d'autres dorment dehors.
Est-ce qu'on peut continuer à accepter un monde qui laisse les personnes dehors ou dans des taudis ou qui expulse ?
L'hiver arrive, l'urgence c'est un logement pour tous et toutes.
Prenons les solutions qui sont devant nous ! Au-dessus du complexe des Halles de Strasbourg se trouve la tour Europe et ses 14 étages vides sur 17 au total, soit près de 10 000 m2 inoccupés en plein centre-ville. Sa réquisition pourrait permettre dans l'immédiat une mise à l'abris de centaines de personnes dans des locaux salubres et entretenus.

Nous demandons à la mairie et à la préfecture de prendre leur responsabilité : réquisitionnez, réquisitionnez, réquisitionnez !
Ce rassemblement est une première étape. Il s'intègre dans le lancement d'une campagne nationale Action Réquisition : des rassemblements ont lieu aujourd'hui à Paris, Grenoble, Lille, Rennes, Nantes, Toulouse, Pantin, Ivry. Il nous faut maintenant construire dans la durée, avec les personnes concernées. Ne pas se

restreindre au symbolique mais recenser les immeubles et logements vides, constituer des dossiers de demandes.

Agir localement et nationalement, pour que nos interlocuteurs n'aient plus le choix !

Puis Gabriella Carraud, pour le Syndicat des Avocats de France (SAF)

Merci d'être présent.es aujourd'hui, pour cette mobilisation qui appelle à la réquisition des logements vacants afin de permettre la mise à l'abri des personnes dans le besoin.
Comme sur l'ensemble du territoire national, la situation est dramatique à Strasbourg, où des centaines de personnes sont sans solution d'hébergement.
Il s'agit d'hommes, de femmes, d'enfants, de personnes pouvant avoir de lourdes prises en charge médicale ou des situations de handicap. Ces personnes sont donc contraintes de vivre à la rue, au mépris de la dignité humaine, au mépris de l'intérêt supérieur de l'enfant et au mépris du droit à l'hébergement d'urgence, droit fondamental et inconditionnel.
Régulièrement des campements se forment à Strasbourg, donnant une certaine visibilité de l'ampleur de la situation. Ces dernières années ont montré une récurrence préoccupante de la formation de ces campements et en réponse à cette détresse, plutôt que la mise à l'abri immédiate, les autorités attendent, puis démantèlent ces campements.

La raison ?
Le dispositif de l'hébergement d'urgence est saturé nous rétorque la préfecture, lorsque nous saisissons le juge. L'Etat ne peut faire davantage.
Alors Monsieur le Préfet, nous avons une solution, qui vous permettrait rapidement et efficacement de vous mettre en conformité avec vos obligations en matière d'hébergement d'urgence : la réquisition des logements vacants !
Les ordonnances de réquisition de 1945, permettent à la préfecture, après avis de la mairie, de réquisitionner, les logements vacants depuis plus de 6 mois, pour une durée déterminée et moyennant une indemnité.

Si certains crierons à l'atteinte au droit de propriété, il convient de leur répondre qu'en matière de libertés fondamentales et d'intérêts publiques, tout est question de conciliation et de proportionnalité. En somme, il s'agit d'une atteinte proportionnée, encadrée, calibrée au droit de propriété qui permet de faire cesser entièrement l'atteinte à dignité humaine, l'atteinte à l'intérêt supérieur des enfants et l'atteinte au droit à l'hébergement d'urgence.

Il est clair que l'usage de cette prérogative permettrait la mise à l'abri de l'ensemble des personnes qui sont dans le besoin.
Nous appelons donc avec force, Monsieur le préfet, à réquisitionner les logements vacants en application de ce texte.

Texte, qui rappelons-le, fête aujourd'hui ses 80 ans ! Ce texte a pu, dans le passé, démontrer toute sa pertinence.

Alors pour cet anniversaire, nous souhaitons à ces ordonnances, une seconde jeunesse, qu'elles soient pleinement utilisées par les pouvoirs publics et qu'elles soient effectives !
Et dans le sillage de cette mobilisation en lien avec ces ordonnances, il serait bon également de suggérer à la ville de Strasbourg, de mettre à disposition ses propres logements vacants, ceux dont elle est elle-même propriétaire. Dans une telle perspective, nous ne parlons pas de réquisition, mais d'une mise à disposition. Une telle mesure permettrait là encore, la mise à l'abri, rapide et efficace, des personnes qui sont en détresse.
En conclusion, des solutions existent en matière de mal logement !
Alors, restons mobilisés, créatifs et combatifs pour que le sans-abrisme ne soit plus !

Pierre Greib a pris le micro pour le Collectif pour une autre politique migratoire,
CASAS, la Cimade Strasbourg, le CCFD Terre Solidaire, Europe Cameroun Solidarité-Femmes du 3è Millénaire-Wietchip, LDH Strasbourg, La Vie Nouvelle 67, le MRAP Strasbourg, la Pastorale des Migrants, le SAF Strasbourg, Médecins du Monde Strasbourg, l'Union Départementale CGT67, la FSU67 et l'Union syndicale Solidaires Alsace

L'hébergement des familles étrangères à droits incomplets, une situation indigne !
Dans le cadre de la journée du 11 octobre nous souhaitons mettre notre contribution spécifique à l'exigence de ne plus voir de sans-abris à la rue, ce n'est en aucune façon une revendication différente de celles qui s'expriment aujourd'hui.

Depuis une quinzaine d'années la présence de familles étrangères sur le territoire de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg a amené les différents acteurs de l'action sociale à se rencontrer pour trouver des solutions. Le tableau institutionnel est complexe et particulier car un certain nombre de données héritées du passé, droit local alsacien mosellan notamment, permettent, obligent à des initiatives qui seraient probablement peu imaginables ailleurs.
Un dispositif a été élaboré depuis 2010, sous l'impulsion de la ville, avec l'ensemble des acteurs de l'action sociale, permettant d'assurer aux familles dites à droits incomplets, un minimum d'accès à un accueil inconditionnel et à l'hébergement par des opérateurs reconnus. La présence d'enfants soumis à l'obligation de scolarisation quelle que soit la situation administrative de leurs parents avait constitué un levier déterminant dans la mise en place de ce dispositif.
L'Etat, par la voix de la préfecture, a décidé l'an dernier de supprimer progressivement et cela s'est accéléré depuis, les places d'hébergement allouées à ce dispositif. La notion de familles à droits incomplets n'existe pas en droit est le prétexte invoqué. Ainsi 704 logements ne sont plus destinés à ces familles et la plupart d'entre elles se retrouvent à la rue. La préfecture ne leur propose que le retour dans leur pays d'origine, ce qui ne correspond pas à leur projet de vie et risque de les mettre face aux conditions dangereuses ou misérables qu'elles avaient décidé de fuir en s'engageant dans la migration.
Nous demandons avec force, et nous l'avons exprimé par des courriers à plusieurs reprises, sans réponse à ce jour, que les différents acteurs, Etat, collectivités territoriales, représentants de la société civile, se retrouvent pour trouver des solutions permettant à ces familles de vivre dignement sur notre territoire.
C'est une exigence humanitaire, c'est une exigence correspondant aux fondamentaux de l'Etat de droit trop malmenés ces derniers temps.
La ville siège du Conseil de l'Europe, gardien sourcilleux de ces droits fondamentaux, doit continuer à trouver, en concertation avec tous les acteurs concernés, des solutions dignes. L'une de ces solutions serait, de la part de l'Etat, une régularisation administrative la plus large possible de ces personnes pour leur permettre l'accès

au travail ouvrant à une intégration solide dans cette société que nous voudrions continuer à pouvoir désigner comme une société accueillante.
Nous ne lâcherons pas sur ces exigences !

Georges Federmann, Président du comité de Strasbourg du MRAP, a pris la balle au bond et a déclaré (en résumé)

Je pense aux Stolpersteine, celle de la rue de la Nuée bleue en mémoire d'un commissaire de police, Alfred Thimmesch, qui a risqué sa vie pour sauver des Juifs à Lyon. Il y a des policiers vertueux, il y a des politiques vertueux, il y a aussi des serviteurs de l'Etat vertueux, pas tous ! lorsqu'on voit les files d'attente interminables devant la Préfecture avec ces femmes et ces hommes qui attendent sans abri, sous la pluie ou le soleil brûlant, on ne peut que s'indigner de ce sadisme institutionnel. Les élections municipales se profilent qui nous permettrons peut-être d'infléchir la position des candidats démocratiques.
Je pense à une collègue médecin conseil qui s'est suicidée il y a 2 ans, à cause d'une charge de travail beaucoup trop lourde, insupportable. Il y a donc des gens qui souffrent au plus profond de leur être pour défendre, l'état de droit et qui se retrouvent seuls. Il y a une nécessité d'alliance entre nous, nous ne devrions pas être seuls sur le terrain ! Il y a donc nécessité urgente de fédérer les luttes, que les professions libérales nous rejoignent, que les médecins nous rejoignent, que les généralistes, que les spécialistes ouvrent leur porte aux gens qui sont à la rue, aux demandeurs d'asile. La régularisation des sans-papier doit se faire sans délai.
Pourquoi notre pays de plus en plus riche se sent de plus en plus menacé ? Probablement à cause de l'étranger, celui qui n'a pas de nom. L'étranger c'est l'incarnation de l'altérité qu'on rejette, c'est une partie de nous-même qu'on ne supporte pas de voir et de reconnaître. C'est pourquoi il faut plus que jamais défendre l'hospitalité et l'universalité.
Il est alors important de donner un nom à celui qui n'est traité que comme un anonyme, comme un numéro, de nommer chaque personne à la rue, chaque victime des totalitarisme et de faire mémoire de ces mécanismes de manière à ce que, par exemple, la mémoire de la Shoah (je vous parle en tant que Juif arabe du Maroc qui défend Gaza) ne serve pas à des régimes totalitaires comme celui d'Israël, mais soit un enseignement universel qui nous permette de défendre bec et ongles chaque personne pour lui donner un nom, un logement et une dignité, sinon nous risquons fort, nous-mêmes, de perdre notre propre dignité !

Et Solidaires a clos la prise de parole publique

Nous sommes Solidaires Alsace, syndicat de lutte et de transformation sociale. Au quotidien, nous construisons la solidarité, l'entraide mais cela ne suffit pas. C'est à travers nos luttes communes que nous obtiendrons les changements que nous exigeons.

Les constats sont alarmants : 2 000 enfants à la rue en France, 300 000 sans-abris, une centaine d'enfants à la rue à Strasbourg et des centaines en tout avec leurs familles.

3, 1 millions de logements vides, 9 millions de multipropriétaires sur les 28 millions de propriétaires, des loyers qui augmentent outrageusement, le développement de plateformes comme Aibnb, insuffisamment régulés. Au CROUS, c'est 4 fois plus de demandes que de logements disponibles
Ces chiffres sont le reflet de politiques mortifères, d'autant plus pour les étudiant.e étranger.ères, dont les conditions au logement et plus largement à l'enseignement supérieur et à la recherche se durcissent d'année en année. Ce sont toujours les mêmes qui paient la facture de l'accaparement des richesses, une minorité qui s'enrichit de plus en plus ! Ces chiffres montent l'urgence de la réquisition des logements vides.

Dans le cadre des 80 ans de la sécurité sociale et de l'ordonnance de réquisition, nous revendiquons :

- l'accès au logement pour toutes et tous par la réquisition
- l'abrogation de la loi Kasbarian qui permet d'expulser les occupations jugées illégales
- à plus long terme, la socialisation de tous les logements et la création d'un vrai service public du logement qui permettrait de mettre tout le monde à l'abri.

Un toit est un droit inaliénable, ainsi nous exigeons la réquisition des logements pour toutes et tous ceux qui sont dans le besoin, sans condition de nationalité, ainsi que la régularisation de tous les sans-papiers.
Ce chemin passe par la lutte, c'est toutes et tous ensemble que nous ferons triompher nos revendications !

Avant de nous retrouver tous ensemble, nous avons eu droit à une belle chanson interprétée par la chorale féministe, très enthousiaste et ensuite place au libre-échange …

UN TOIT C'EST UN DROIT ! LA LUTTE CONTINUERA !

CL